

**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORTExtrait du registre aux délibérations du Conseil communal**Présents**

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliise, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Philippe Desprez, Sandra Ferretti, Alexandre Dermine, Christine Roisin, *Conseillers*.

Séance du 25.06.19

#Objet : Marchés publics (du 13/05/2019 au 03/06/2019) - Communication au Conseil des délibérations prises par le Collège en vertu des articles 234 §3 et 234bis de la Nouvelle Loi Communale.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu la Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ;

Vu l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;

Vu l'Arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures, notamment l'Arrêté royal du 22 juin 2017 ;

Vu les articles 234 §3 et 234bis de la Nouvelle Loi Communale du 24 juin 1988, tels que modifiés par les ordonnances du 17 juillet 2003, du 09 mars 2006, du 11 juillet 2013 et du 27 juillet 2017 ;

Sur proposition du Collège ;

DECIDE

De prendre pour information les délibérations du Collège relatives à des marchés publics, prises en application des articles 234 §3 et 234bis de la Nouvelle Loi Communale, énumérées ci-après :

Collège du 13/05/2019

Service	Objet
Aménagement du territoire	Elaboration du Plan Particulier d'Affectation du Sol Zone 11 Archiducs - Approbation des conditions et du mode de passation - Application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale - Article : 930/747-60 – Montant estimé : 100.000,00 euros TVAC - Budget : 2019. Approbation.

Collège du 20/05/2019

Service	Objet
---------	-------

Travaux publics	Crèche "Les Roitelets" - Compartimentage de 2 monte-charges – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l’attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 84402/724-60 – Montant estimé : 33.000,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 29.887,00 euros TVAC – Montant à engager : 32.875,70 euros TVAC – Budget : 2019.
Travaux publics	Ecole Karrenberg - conciergerie - Achat d'une hotte – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l’attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 7221/744-98 – Montant estimé : 85,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 84,07 euros euros TVAC – Montant à engager : 85,00 euros TVAC – Budget : 2019.

Collège du 27/05/2019

Service	Objet
Informatique	Acquisition d’une pointeuse supplémentaire pour installation dans le bâtiment situé 13 place Andrée Payfa-Fosséprez hébergeant les services des Amendes administratives et des Gardiens de la paix, raccordement de la pointeuse au réseau local, configuration du matériel dans l’application « Persée » et e-Rh et maintenance – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l’attribution du marché – Application des articles 234 §4 al.1 et 236 de la NLC – Article : 30002/742-53 – Montant à engager : 3.500,00 € euros TVAC – Article : 131/123-13 (maintenance annuelle) – Montant à engager : 284,35 € TVAC – Budget : 2019.
Travaux publics	Achat d’une échelle spécifique pour les versants de toiture – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l’attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 138/744-51 – Montant estimé : 1.600,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 1.548,80 euros TVAC – Montant à engager : 1.600,00 euros TVAC – Budget : 2019.
Travaux publics	Déforçement de compteurs électriques (Cèdres, Crèche Roitelets, Académie des Beaux-Arts) – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l’attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Articles : 7221/724-60 (750,00 euros TVAC) - 7342/724-60 (750,00 euros TVAC) et 84402/724-60 (750,00 euros TVAC) – Montant total estimé : 2.250,00 euros TVAC – Montant total de la désignation : 2.194,20 euros TVAC – Montant à engager : 2.250,00 euros TVAC – Budget : 2019.

Collège du 03/06/2019

Service	Objet
Enseignement	Installation d’un module multiple à l’école de la Roseraie – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l’attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 7210/725-60 – Montant estimé : 20.000,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 19.999,02 euros TVAC – Montant à engager : 20.000,00 euros TVAC – Budget : 2019.

Travaux publics	Ecole Karrenberg - conciergerie - Achat d'une hotte – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché et annulation de la délibération du 20 mai 2019 – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 7221/744-98 – Montant estimé : 85,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 84,07 euros euros TVAC – Montant à engager : 85,00 euros TVAC – Budget : 2019.
-----------------	--

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 26 juin 2019

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze